

Master 1 Management de l'Economie Sociale et Solidaire

Fondements de l'Economie Sociale et Solidaire

La Croix-Rouge

L'unité locale de Caen



Sophie Buffard
Clémentine Caron
Cécile Helleu
Marine Vilmain

Table des matières

Introduction	2
Partie 1 – L’origine de la Croix-Rouge	3
1. Historique.....	3
2. Organisation.....	4
Partie 2 – Présentation de l’unité locale de Caen	6
1. Gouvernance et ressources humaines	6
2. Missions de la structure	7
3. Actions menées	8
Partie 3 – Contexte territorial et socio-économique.....	11
1. L’ancrage territorial et les partenariats	11
2. Le modèle économique	13
3. Les besoins et réponses apportées sur le territoire	14
Conclusion.....	16
Annexes.....	17
Annexe 1 : Les sept principes fondateurs de la Croix-Rouge.....	17
Annexe 2 : Historique de la Croix-Rouge de Caen.....	18
Annexe 3 : Le compte de résultats de l’unité locale de Caen de 2012	19
Bibliographie.....	20

Introduction

En France, plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Parmi ces personnes, 4 millions d'entre elles viennent chercher de l'aide auprès des associations d'aide alimentaire, notamment vers la Croix-Rouge française.

Face à ce constat de l'importance des besoins primaires non-assouvis, nous avons souhaité étudier et mieux comprendre le fonctionnement de l'unité locale de la Croix-Rouge de Caen, structure associative faisant partie de l'Economie Sociale et Solidaire. À ces fins, nous avons rencontré le 25 octobre dernier, le Président Départemental de la Croix-Rouge du Calvados, M. Contesse et M. Decussy, le Président de l'unité locale de Caen. Sur sept unités locales présentes sur le département du Calvados, la plus importante est celle que nous sommes allées visiter : la délégation de Caen. En effet, l'activité des unités locales de la Croix-Rouge est plus ou moins importante selon les spécificités du territoire et l'engagement des bénévoles.

Nous avons cherché à comprendre quelle était la place de la Croix-Rouge dans l'Economie Sociale et Solidaire. Pour cela, dans un premier temps, nous avons opté pour revenir sur l'organisation de la Croix-Rouge au niveau national et international, en évoquant son historique et son organisation. Bien que notre travail soit centré sur l'unité locale, cette démarche est nécessaire à la compréhension de la suite de notre exposé.

Puis dans un deuxième temps, nous aborderons la présentation de l'unité locale de Caen. La démarche sera axée sur la gouvernance et les ressources humaines de l'association, puis sur ses missions et les actions qu'elle mène.

Enfin, nous nous intéresserons dans un troisième temps au contexte territorial et socio-économique dans laquelle la structure se développe.

Partie 1 – L’origine de la Croix-Rouge

Aujourd’hui, la Croix-Rouge est l’organisation humanitaire la plus importante au monde : elle est présente dans 189 pays et regroupe environ 100 millions d’hommes et de femmes.

Ce mouvement international, son identité et son action, tels que nous les connaissons sont le fruit d’une évolution et d’une structuration qui s’est faite au fil du temps.

1. Historique

La Croix-Rouge est l’une des plus anciennes associations françaises. Elle fut initiée par Henry Dunant lors de la bataille de Solferino (1859-1864) opposant l’armée française et l’armée sarde à l’armée autrichienne. La Croix-Rouge telle qu’on la connaît aujourd’hui correspond à la fusion de trois sociétés dont celle d’Henry Dunant, en date du 7 août 1940.

Tout d’abord la Société de Secours aux Blessés Militaires, créée en 1864, porte secours aux mutilés de guerre mais aussi aux veuves et orphelins de soldats, notamment par le biais d’une aide financière. Puis, l’Association des Dames Françaises créée en 1879 et dirigée par le Docteur Duchaussoy. Sa mission était de seconder en temps de guerre les services de santé militaires. Et enfin, l’Union des Femmes de France créée en 1881, l’objectif est de former les femmes pour soigner les blessés de guerre.

Ces trois associations interviennent au cours de la Première Guerre Mondiale en allouant des moyens humains tels que des infirmières, et matériels sur tout le territoire. En effet, la Croix-Rouge était reconnue pour former et agir sur le terrain auprès des blessés de guerre ; elle proposait avant tout un secours physique aux personnes. De même, entre les deux guerres, elles continuent d’aider les personnes des régions dévastées par les effets de la guerre, avec la création de la Ligue Internationale des sociétés de la Croix-Rouge. Elles vont aussi intervenir lors de la Seconde Guerre Mondiale, avec une très forte mobilisation de bénévoles pour l’aide apportée à la population française et aux prisonniers de guerre. Cela vaudra à la Croix-Rouge la Légion d’Honneur pour les services rendus à la nation en 1946. L’action sociale, s’est surtout développée après la Seconde Guerre Mondiale, avec le plus souvent la distribution de denrées alimentaires.

2. Organisation

Nous avons pu voir que la Croix-Rouge est née à Solferino et que son organisation s'est construite au fil du temps. Elle s'est faite autour de sept principes fondamentaux qui s'imposent à tous les participants de l'action Croix-Rouge. Ces principes correspondent à l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité¹. En effet, la Croix-Rouge doit aider les hommes sans faire de distinction de nationalité, de race, de religion. Il ne peut y avoir qu'une seule Croix-Rouge autonome dans chaque pays regroupant des bénévoles. Ce mouvement ne prend jamais part dans les conflits.

Le mouvement international est composé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le CICR a été fondé en 1863. Le siège se trouve à Genève. Il agit comme intermédiaire neutre en cas de conflits et assure la protection et l'assistance aux victimes. Son rôle est d'autoriser et de diriger les activités de l'ensemble de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. C'est lui qui organise l'aide d'urgence et décide quelles sont les personnes compétentes à envoyer sur le terrain. Ce sont toujours des gens compétents, qui ont été choisis par la Croix-Rouge internationale de façon à être efficaces sur le terrain, comme récemment pour le typhon Haiyan aux Philippines.

La deuxième composante est la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle a été créée en 1919, son siège est à Genève. Elle fédère l'ensemble des 189 « sociétés nationales ». Son rôle est d'encourager la création et le développement des « sociétés nationales » dans tous les pays du monde et de coordonner leurs actions (opérations de secours : catastrophes naturelles, réfugiés de guerre, etc.).

Dans chaque pays on retrouve les « sociétés nationales » du mouvement représentées par les deux emblèmes : Croissant-Rouge et Croix-Rouge. Elles agissent en fonction des sept principes fondateurs du mouvement. Leurs principes sont différents en fonction des situations de chaque pays. Elles ont cependant le même objectif : aider les hommes qui souffrent.

La Croix-Rouge Française est reconnue d'utilité publique, son siège est situé à Paris. Son président est élu pour trois ans par le Conseil d'Administration, comprenant 46 membres.

Il existe pour la France divers niveaux de prise de décision: l'unité locale, le département, le titre région et le siège national. Pour ces trois échelons, il existe 1200 Comités Locaux, 101

¹ Voir annexe 1 : Les sept principes fondateurs de la Croix-Rouge

Conseils Départementaux et enfin le Conseil d'Administration national. Des régions titres ont été créées, permettant de désengorger le siège national, car il y a environ 900 unités locales sur le territoire. Par exemple pour Caen, le titre région regroupe les régions Pays de Loire, Bretagne et Basse-Normandie. Il y a donc eu une décentralisation. Elle n'est pas totale car malgré cela, les unités doivent encore se référer au national pour toute décision importante.

Depuis un an, il y a un nouveau président dans le Calvados, M. Contesse élu pour un mandat de quatre ans. Il a la responsabilité de sept unités locales dans le département: Caen, Bayeux, Lisieux, Condé-sur-Noireau, Aunay-sur-Odon, Vire, Deauville.

Partie 2 – Présentation de l'unité locale de Caen

L'antenne locale de la Croix-Rouge de Caen a vu le jour après la Seconde Guerre Mondiale². La mairie de Caen avait mis un local à disposition de l'association pour qu'elle puisse exercer son action. Plus tard, en 1983, un don de la famille Osmond permet d'acheter le local de l'actuel siège de l'unité de Caen, situé au 44 bis Boulevard Maréchal Lyautey.

L'association est structurée, en terme de gouvernance et de ressources humaines, de manière à pouvoir répondre aux missions qu'elle s'est fixées, et ce par le biais d'une pluralité d'actions.

1. Gouvernance et ressources humaines

L'unité locale de Caen est dirigée par un président, M. Decussy, élu depuis un an pour un mandat de quatre ans. Les élus sont souvent d'anciens bénévoles qui décident d'avoir des postes à responsabilité. Ce sont majoritairement des personnes retraitées. Ces postes sont très prenants et sont souvent difficiles à combiner avec un travail. Il existe une limite au niveau des cumuls de mandats, comme dans la politique. Par exemple, M. Contesse, président départemental fait partie du Conseil Régional de la Croix-Rouge, il ne peut pas avoir d'autres postes à responsabilité. Cependant il peut être référent dans une activité sociale.

Tous les membres du bureau et du CA sont élus par les adhérents. À partir du moment où l'on est élu il y a un parcours de formation qui est obligatoire car ces personnes viennent de milieux différents. Le national veut former les bénévoles pour être sûr qu'ils aient les compétences nécessaires pour pouvoir assurer leur fonction. Chaque formation correspond à un poste bien précis (trésorier, président, responsable d'activités sociales...).

La gouvernance est secondée par une équipe aux profils variés. Les bénévoles et les salariés sont souvent amenés à travailler ensemble.

L'unité locale de Caen emploie trois personnes: un agent d'accueil, une responsable de la Vestiboutique et un comptable. La conjoncture actuelle fait que l'unité ne peut pas se permettre d'employer plus de personne.

Les bénévoles de la Croix-Rouge représentent en France plus de 50 000 personnes, et 90 millions dans le monde. Dans la délégation de Caen on dénombre 230 bénévoles en 2012. Tout le monde peut devenir bénévole après avoir signé la « Charte du volontaire » qui les oblige à agir en respectant les sept principes du mouvement international de la Croix-Rouge

² Voir annexe 2 : Historique de la Croix-Rouge de Caen

et du Croissant-Rouge. Ils s'occupent principalement de l'action sociale et des postes de secours présents lors des grandes manifestations, et bénéficient pour cela de formations. Pour chaque activité il y a un responsable.

De plus, il existe des services civiques qui permettent l'engagement de jeunes de 16 à 25 ans dans un projet collectif en vue d'effectuer une mission d'intérêt général. Sur Caen, il y a trois volontaires en service civique qui travaillent sur l'action sociale. Leurs missions sont complémentaires de celle des bénévoles. Ces volontaires perçoivent une indemnité mensuelle versée à la fois par l'Etat et l'association.

Le dynamisme des bénévoles est le moteur de l'association. Cependant, cette organisation peut paraître instable car elle repose essentiellement sur du volontariat. Par exemple, certaines maraudes sont parfois annulées par manque de forces vives. De plus, le vieillissement des bénévoles représente un danger pour l'avenir. L'association devra essayer de renouveler ses membres. Le rapport hiérarchique dans le modèle associatif est inversé puisque ceux qui prennent les décisions sont les bénévoles et ceux qui exécutent les tâches sont les salariés. Cela aurait pu engendrer des difficultés mais dans les faits la cohabitation fonctionne bien.

2. Missions de la structure

L'unité locale de Caen a trois grands domaines d'intervention qui découlent des missions de la Croix-Rouge Française : l'action sociale, l'urgence et le secourisme, et la santé.

L'action sociale est née après la Seconde Guerre Mondiale, de la volonté de porter assistance aux populations touchées. Elle a désormais pour objet la protection de la vie et de la santé ainsi que le respect de la personne humaine. Aujourd'hui, l'association a développé une approche globale pour aider les personnes en situation de précarité (aide alimentaire, aide à la réinsertion, etc.).

La Croix-Rouge Française est une association reconnue d'utilité publique depuis 1945. Elle apporte son aide aux pouvoirs publics dans le cadre des plans élaborés afin de faire face aux calamités publiques, c'est un auxiliaire de l'Etat. En temps de guerre, la Croix-Rouge Française s'intègre au plan de santé des armées. Alors qu'en temps de paix, elle participe à la mise en œuvre des différents plans de secours pour venir en aide aux populations lors d'évènements catastrophiques, comme par exemple lors d'inondations, de tempêtes, de fortes

chutes de neige, ... L'unité locale la plus proche du lieu de la catastrophe est alors sollicitée pour venir en aide aux populations concernées.

La Croix-Rouge met en place des dispositifs préventifs de secours (encore appelés postes de secours) lors de manifestations telles que la commémoration du débarquement, la Foire de Caen, etc.

L'association est à l'origine de la création sur Caen de divers établissements de santé : un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.), un Service d'Hospitalisation À Domicile (H.A.D.), des appartements de coordination thérapeutiques (A.C.T.), un Service de Soins Infirmiers À Domicile (S.S.I.A.D.). Tout ce pôle santé fonctionne de manière indépendante par rapport à l'unité locale.

3. Actions menées

L'unité locale de la Croix-Rouge de Caen, afin de répondre à ses trois missions principales que l'on vient de définir précédemment, a mis en place une grande diversité d'actions.

L'action sociale représente aujourd'hui pour la Croix-Rouge de Caen la majeure partie de ses activités. Les actions menées sont multiples :

La Croix-Rouge de Caen assure une aide alimentaire aux personnes en difficultés. Elle distribue notamment tous les mardis et vendredis des colis de nourriture, chacun étant adaptés à la famille bénéficiaire. L'unité assure également la tenue d'une épicerie sociale qui propose des produits à très faibles coûts. En 2012, ce ne sont pas moins de 19 750 colis soit 161 tonnes de denrées alimentaires qui ont été distribués à près de 3400 familles.

Pour la maraude, les bénévoles de l'unité de Caen assurent également entre octobre et juin, soit au-delà du plan prévu par la Préfecture, une distribution de nourriture, de boissons chaudes et de couvertures dans la rue. Le soir dès 19h, deux équipes mobiles assurent un circuit régulier pour venir à la rencontre des plus précarisés. En 2012, plus de 12 000 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif à Caen grâce à l'action d'environ 130 bénévoles. Ceux-ci ont tous bénéficié d'une formation ainsi que d'un suivi psychologique si besoin afin d'être en capacité d'aider les personnes en grande précarité.

Au sein même de l'unité de Caen, il existe un vestiaire et un point hygiène. Le coin vestiaire permet aux bénéficiaires d'avoir des vêtements : chaque personne peut y récupérer cinq pièces

ainsi qu'une paire de chaussure. Ils peuvent également y trouver le point hygiène qui comporte des douches ainsi que des machines à laver.

Il existe également un lieu appelé « Vestiboutique » où les personnes sans ressources peuvent acquérir des vêtements à un prix très faible. Tous ces vêtements proviennent de dons de personnes, ils sont nettoyés et triés par les bénévoles. Une partie des vêtements et objets donnés sont aussi revendus lors de braderies et constituent une partie des recettes.

Deux fois par mois, un atelier pour découvrir gratuitement les arts plastiques avec une plasticienne est proposé.

Au mois de février 2013, un « Espace Bébé Maman » consacré aux mères venant d'accoucher a été ouvert, il s'agit d'un local indépendant et entièrement neuf. La création de ce lieu répondait à un véritable besoin qui ne trouvait pas de réponse dans les structures actuelles. Les jeunes mères peuvent y trouver à la fois des vêtements et du matériel pour leur enfant (colis naissance), mais aussi une écoute attentive et des conseils assurés par des bénévoles. Ce sont les travailleurs sociaux qui ont fait remonter le besoin d'un tel lieu et qui y orientent les mères.

Une autre nouveauté de l'année 2013 est la mise en place de cours de français assurés par des professeurs à la retraite.

L'association assure également de nombreuses autres actions plus ponctuellement telles que : accueil de jour (espace solidarité), accueil et orientation, action auprès des réfugiés immigrants, apprentissage des savoirs de base, domiciliation administrative, promotion de la santé, SAMU social et équipe mobile.

L'urgence et le secourisme est le champ d'action historique de la Croix-Rouge, qui aujourd'hui, pour s'adapter à de nouvelles contraintes, doit perpétuellement évoluer.

La Croix-Rouge peut assurer, sur demande lors d'événements, des dispositifs préventifs de secours. Ces services, payants pour l'organisateur, permettent à la Croix-Rouge de conserver un matériel aux normes et un bon état de fonctionnement. Celle-ci a notamment dû en 2006 se mettre aux normes européennes préconisant un matériel uniformisé, afin qu'ils puissent être utilisés par tout secouriste. En plus des formations aux bénévoles, l'antenne de Caen dispense

également des formations PSC1. En 2012, 202 personnes ont ainsi été formées aux premiers soins.

Les unités de la Croix-Rouge peuvent être également réquisitionnées pour des situations d'urgences. Par exemple, elle a été appelée à Saint Mathieu en 2012 lors des importantes chutes de neige afin de porter assistance aux personnes bloquées sur l'axe routier.

La partie « Santé Croix-Rouge » est assurée par des salariés qualifiés voire hautement qualifiés pour encadrer toute la partie médicale.

L'E.H.P.A.D. - Henry Dunant accueille des personnes âgées avec notamment une prise en charge spécialisée pour les personnes souffrant d'Alzheimer. Il dispose de 80 lits et propose également un accueil de jour.

L'H.A.D. constitue une alternative à l'hospitalisation, 60 patients peuvent être pris en charge et sont entourés d'un personnel soignant composé de 32 personnes.

Les S.S.I.A.D. sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent aux personnes âgées malades ou dépendantes, aux personnes présentant un handicap et aux personnes atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers. Il en existe un à Caen géré par la Croix-Rouge qui assure le suivi de 130 patients à Caen et propose également un suivi des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique s'adressent à des personnes qui se trouvent en situation de fragilité psychologique, sociale ou financière et nécessitent des soins et un suivi médical. L'ACT assure une prise en charge médicale, psychologique et sociale de la personne. Il existe actuellement 14 appartements thérapeutiques (19 prochainement) ce qui constitue une réelle innovation sur le territoire français où ces dispositifs sont encore peu connus.

Partie 3 – Contexte territorial et socio-économique

Après avoir découvert comment est née la Croix-Rouge puis comment fonctionne et s'organise l'unité locale de Caen, l'objectif dans cette troisième partie est de s'interroger sur la manière dont l'association s'intègre dans le paysage local (territoire, modèle économique).

1. L'ancrage territorial et les partenariats

L'antenne locale de la Croix-Rouge de Caen travaille avec différents partenaires à l'échelle locale et nationale. Il est important de rappeler que trouver des partenaires est une quête quotidienne, un enjeu essentiel mais aussi un travail long et complexe.

La Croix-Rouge est à l'origine de la création de la Banque Alimentaire mais elle s'est désolidarisée de la gestion, pour faire partie uniquement du Conseil d'Administration. Elle conserve cependant un important partenariat avec cette structure : elle s'approvisionne à la Banque Alimentaire, qui elle-même récupère ces produits auprès des grandes surfaces pour les redistribuer à l'ensemble des associations. La Croix-Rouge locale de Caen adhère donc à la Banque Alimentaire par le biais d'une cotisation annuelle, à laquelle s'ajoute un prix au kilogramme pour les produits laitiers.

Parmi les partenaires, on peut également citer la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.) ainsi que la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.). Des réunions sont organisées régulièrement avec ces différents partenaires afin de voir ce qui est fait, ce qu'il se passe et comment on peut agir dans le maillage quotidien de la vie sociale. A cela s'ajoute les partenariats avec les assistantes sociales des différentes structures, qui montent les dossiers des bénéficiaires de la Croix-Rouge.

La ville de Caen dirige des personnes en situation précaire vers l'association et alloue une subvention annuelle pour la Croix-Rouge locale. Néanmoins même si les besoins de l'association ne cessent d'augmenter, le financement attribué par la mairie reste le même. Le Conseil Général, quant à lui, est un partenaire sollicité lors de besoins de financement précis et justifiés.

La Caisse d'Epargne de Normandie est un autre partenaire de la Croix-Rouge. En effet, la finalité de ce partenariat est de pouvoir proposer des microcrédits personnels d'un montant maximum de 3 000 € à un taux préférentiel. Ces microcrédits s'adressent à des

personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques du fait de leur situation financière. Ils se destinent au financement de projets de vie.

Des partenaires nationaux aident à monter des projets à l'échelle locale, en participant financièrement et/ou en mettant à profit leur savoir-faire et compétences. C'est le cas notamment de Nestlé, qui a attribué une aide financière pour l'« Espace Bébé Maman », afin de pouvoir réaliser des travaux et aménager le local.

La fondation Orange fut un partenaire essentiel lors de la mise en place d'un système informatique de suivi alimentaire, par la création du logiciel « *Aida* » qui permet de répertorier les bénéficiaires et quelles denrées lui ont été fournies. La fondation a également formé les bénévoles à l'utiliser.

Il existe des partenariats culturels comme le musée des Beaux-Arts de Caen, au travers d'ateliers d'arts plastiques, et l'association socio-culturelle « Rive Droite en Fête ».

Enfin, la Croix-Rouge entretient des relations d'entre-aide avec des associations ayant les mêmes finalités, comme le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Resto du cœur, la Boussole³, le restaurant social. Il n'existe aucune concurrence entre ces diverses associations, Elles travaillent ensemble, se connaissent et se réunissent régulièrement pour faire le bilan, l'état des difficultés de chacun. Un exemple récurrent est le fait de donner aux autres associations qui font de la distribution alimentaire des produits frais excédentaires. Elles sont complémentaires. Toujours dans le domaine de l'aide alimentaire, la Croix-Rouge ne peut assouvir tous les besoins : le soir la distribution est effectuée grâce à la maraude des diverses associations et le midi le restaurant social prend le relai.

Ce travail de recherche de partenaires s'avère long et complexe. Demander une convention de financement, nécessite de mener une étude précise démontrant que l'activité est utile (besoin existant ? est-ce qu'une autre structure ne répond pas déjà à ce besoin ?). Un autre enjeu consiste aussi pour la Croix-Rouge à prouver que le projet sera autonome et pérenne au-delà d'un délai de trois ans.

Ces différents partenariats démontrent l'ancrage de l'antenne de Caen sur le territoire.

³ Accueil de jour sur Caen pour les personnes en errance ou sans domicile fixe

2. Le modèle économique

Bien qu'étant une association essentiellement portée par ses bénévoles, il ne faut pas oublier qu'elle doit être une entité économiquement viable. Celle-ci doit réussir à équilibrer son budget et si possible se dégager un excédent qui sera par la suite réinvesti dans un projet de la structure. En 2012, ce n'était malheureusement pas le cas. La Croix-Rouge de Caen a accusé un déficit de 6 123€. Le contexte économique actuel étant difficile, cela génère plus de précarité mais provoque également une diminution du montant des dons. Le don moyen en 2012 était de 58€ alors qu'il y a encore deux ans, il était de 75€.

Chaque unité locale est indépendante financièrement, ce qui signifie qu'elle ne reçoit pas de retombées financières de l'organisation nationale. Par conséquent, l'unité locale de Caen décide seule de son budget et de la manière dont elle souhaite l'utiliser. Les finances de l'association sont gérées par un trésorier. Tous les ans au mois de septembre est élaborée une projection budgétaire pour l'année suivante. En cours d'année, en général au mois de juin, un point est fait afin de vérifier si le budget est respecté et s'il a besoin d'être réajusté.

Les comptes de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes et sont lisibles par tous. De plus, la Croix-Rouge est membre du Comité de la Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires, ce qui implique que l'utilisation des dons est contrôlée par cet organisme. Les dons dirigés, soit environ 10% des dons, doivent être employés selon la demande qui a été formulée par le donateur. Dans le cas où celui-ci a fait un don pour de l'aide internationale, l'unité locale l'enverra au siège à Paris, qui par la suite le redonnera au Comité International en charge de tout ce qui concerne la solidarité internationale. À l'inverse si le don n'est pas dirigé, l'association peut utiliser le don pour combler un déficit par exemple.

Comme on peut le voir dans le compte de résultats de 2012 en annexe, les ressources de l'unité locale proviennent principalement des recettes dégagées par les différentes activités (postes de secours, brocantes, Vestiboutique, épicerie, etc.) mais aussi des dons. Ce sont à la fois des dons de particuliers (financiers : dons dirigés ou non ; ou en nature : vêtements, jeux, livres, ...) et des dons d'entreprises (financiers, matériels ou en ressources humaines). La Croix-Rouge perçoit également des subventions de la ville de Caen et du Conseil Général. Par exemple, l'année prochaine lors du 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale, les secouristes de la Croix-Rouge de Caen seront mobilisés. L'association n'étant pas assez

équipée et ayant pour obligation d'acheter du matériel spécifique demandera une aide financière au Conseil Général.

Les dépenses de la Croix-Rouge s'élèvent à 308 317€ en 2012. Les charges de personnel pèsent lourd dans le budget de l'association car elles représentent un tiers des charges totales. Cependant, la majeure partie des fonds est utilisée pour l'action sociale, qui est coûteuse (à elle seule, la maraude représente environ 13 000 € par an) et ne génère aucun profit. La volonté de l'association est en effet, de privilégier l'action sociale qui touche plus de monde à la création d'emploi au sein de la structure.

L'association, comme nous l'avons évoqué auparavant, est aidée par des partenaires financiers dans la création de projet (exemple de la Fondation Orange ou de Nestlé). Ces aides financières sont nécessaires à l'impulsion de nouveaux projets, la Croix-Rouge sans cela ne pourrait pas être aussi innovante dans son action.

3. Les besoins et réponses apportées sur le territoire

En 2013, une étude démographique au niveau départemental a été lancée par l'unité locale afin d'étudier la situation des personnes dans le besoin (bénéficiaires du RSA⁴, personnes seules, familles recomposées...). En effet, il y a eu cette année une explosion du nombre de bénéficiaires : on a pu observer une augmentation de 25%, contre en moyenne 8 à 9% les années précédentes. La délégation de la Croix-Rouge Caen a donc décidé de lancer cette vaste enquête qui permettra, entre autre, de situer géographiquement et de connaître le statut social de ces personnes. L'intérêt est de ne pas créer un besoin, mais bien d'être là où il y en a un. Il faut donc l'identifier avec précision. L'étude se base sur des données de l'INSEE⁵ qui seront affinées par l'étude de terrain.

Les bénéficiaires, de plus en plus nombreux, des programmes de la Croix-Rouge sont principalement des familles, mais il s'agit également de personnes âgées, d'étudiants, de personnes seules... L'aide alimentaire ne peut être dispensée en dépannage d'urgence. Les personnes doivent obligatoirement avoir un dossier à l'unité locale pour éviter les abus. Pour cela, ils peuvent soit être envoyés par une assistante sociale soit prendre rendez-vous directement à la Croix-Rouge pour créer leur dossier. L'aide alimentaire n'est accordée qu'après vérification de leurs ressources. En fonction du profil de la personne, ou de la

⁴ Revenu de Solidarité Active

⁵ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

famille, elle bénéficie d'un colis adapté à ses besoins. Les bénéficiaires n'ont droit qu'à 12 colis, ils doivent ensuite se tourner vers un autre organisme pendant 6 mois, c'est une nouvelle preuve de la complémentarité entre associations.

L'utilité sociale peut se définir comme l'observation des effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. Elle concerne donc des domaines très larges : environnement, culture, éducation, changements sociétaux, économie...

Par son objectif principal, aider les Hommes qui souffrent, la Croix-Rouge répond tout à fait à cette définition d'utilité sociale. On constate également cela dans les actions de l'unité locale de Caen qui chaque jour tente de réduire les inégalités par des distributions de nourritures, des maraudes... ; fait preuve de solidarité grâce à ses bénévoles ; et mène de nombreuses actions dans les domaines de la culture, la santé, l'éducation.

Conclusion

Nous avons pu voir que cette association a vu le jour grâce à un seul homme : Henry Dunant. Il a toujours voulu aider les plus démunis. Selon lui, « seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent ». Pour ses actions, il a reçu le prix Nobel de la paix en 1901.

Au fil du temps la Croix-Rouge a dû s'adapter aux besoins des populations. Aujourd'hui, ses actions sont tournées vers l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et les plus précaires. La Croix-Rouge est implantée dans la majorité des pays du monde. Grâce à son organisation, elle arrive à déployer rapidement des moyens pour aider les populations quel que soit l'endroit.

Nous avons pu voir que l'unité locale de Caen est particulièrement active. Elle possède notamment de nombreux établissements innovants. Elle fut l'une des premières à mettre en place les appartements thérapeutiques de coordination. L'unité locale de Caen est en train de réfléchir à une distribution alimentaire grâce à une équipe mobile. Un camion irait à la rencontre des gens qui ne peuvent pas se déplacer pour leur donner de la nourriture. Ce serait une épicerie mobile.

La conjoncture économique se dégradant depuis quelques années, cela entraîne des transformations : il y a de plus en plus de personnes dans le besoin. Le F.E.A.D. (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) sera opérationnel dès le 1er janvier 2014. Les décideurs européens ont signé un accord pour maintenir l'aide alimentaire 3,5 milliards d'euros pour les sept prochaines années. Cette décision fait craindre un avenir moins sombre dans ce contexte de crise. Cependant les associations humanitaires doivent rester mobilisées pour continuer à aider les personnes en difficultés qui sont de plus en plus nombreuses chaque jour.

Si l'utilité sociale s'évalue en termes d'intérêt général et de bénéfiques pour la société, on ne peut douter de celle de la Croix Rouge et de ses unités locales qui œuvrent au quotidien pour un meilleur bien-être de la société. La Croix-Rouge s'inscrit ainsi naturellement, logiquement et durablement dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Annexes

Annexe 1 : Les sept principes fondateurs de la Croix-Rouge

À la base du Mouvement, les 7 principes

- fixent son **orientation**, son **éthique**, sa **raison d'être** et sa **nature particulière**.
- **garantissent la cohésion interne du Mouvement** international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dont le rayonnement est universel.
- constituent la **charte du Mouvement** et sa spécificité, voire son caractère réellement unique.

1 mission

- **Humanité** : Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

3 principes de comportement

- **Impartialité** : Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.
- **Neutralité** : Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.
- **Indépendance** : Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

3 principes d'organisation

- **Volontariat** : Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.
- **Unité** : Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.
- **Universalité** : Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Annexe 2 : Historique de la Croix-Rouge de Caen

- après la libération : premier local, prêté par la ville de Caen
- 1950 : création d'une école de secrétariat médical
- 1969 : ouverture d'un foyer club pour personnes âgées qui a été fermé depuis pour des raisons de normes qui avaient évolué et de manque d'argent pour la remise aux normes
- 1976 : création de deux centres de soins : Guérinière et la Grâce de Dieu
- 1977 : création du service santé Croix-Rouge (soins à domicile et soins aux personnes âgées)
- 1983 : achat du local actuel grâce au don de la famille Osmond
- 1984 : ouverture de la distribution alimentaire pour pouvoir faire face à une demande qui devenait pressente, elle existait déjà avant mais elle est devenu hebdomadaire
- 1995 : ouverture d'un E.H.P.A.D.
- 1996 : appartements thérapeutiques
- 2010 :
 - E.H.P.A.D. : 80 lits à Caen
 - 6 services agissant dans le secteur de soins à domicile
 - H.A.D. : 48 places à Caen

- 3 services de soins à domicile: 133 lits incluant la prise en charge de la maladie d'Alzheimer
- Aujourd'hui : 12 appartements thérapeutiques

Annexe 3 : Le compte de résultats de l'unité locale de Caen de 2012

Bilan financier 2012

COMPTE DE RESULTAT TOUTES ACTIVITES CONFONDUES

Charges	Valeurs	Produits	Valeurs
Achats	39 345.60 €	Produits des Activités	65 998.11 €
Services Extérieurs	54 944.67 €	Subventions	30 530.78 €
Aut. Serv. Extérieurs	21 833.99 €	Subvention Cnasea	16 465.33 €
Impôts, Taxes ...	8 169.63 €	Recette précarité	59 377.56 €
Charges de Personnel	107 705.88 €	Mailing	34 104.00 €
Autres charges gestion co	1 546.67 €	Dons/Quête nationale	49 155.71 €
frais gestion psr/ctr	6 605.07 €	Adhérents	376.00 €
Aides Précarité	14 948.48 €	Produits divers gestion	45 005.65 €
Prélèvement AFPS	4 448.43 €	Produits financiers	1 181.27 €
Quote part	18 547.70 €		
Dotations Amortissements	28 903.38 €		
Dotations provisions	1 282.49 €		
Charges exeptionnelles	35,00 €		
		Déficit	6 122.58°
TOTAL	308 316.99 €	TOTAL	308 316.99 €

Bibliographie

- Documents de la Croix-Rouge :
 - Rapport annuel de la Croix-Rouge de 2012
 - Devenez bénévole dans notre association
 - Le guide du volontaire
 - Service Civique
 - Henry Dunant, un idéal humanitaire

- Sites internet :
 - <http://www.croix-rouge.fr/>
 - <http://caen.croix-rouge.fr/>

- Personnes rencontrées :
 - M. Guy Contesse : 06.70.91.13.34
 - M. Alain Decussy : 02.31.82.59.43